

lui sont accordées et qui découlent ensuite de son cœur pastoral pour se répandre dans toute la Province confiée à sa sollicitude, afin que les pasteurs et les fidèles, que l'Eglise a placés sous sa juridiction archiépiscopale, comprennent parfaitement les immenses et précieux avantages qui leur sont assurés dans la hiérarchie ecclésiastique.

Pour nous, N. T. C. F. voyons pour notre part ce que nous avons à faire, pour participer abondamment aux grâces que le divin Pasteur a attachées à cet ordre de choses, vraiment digne de toute notre admiration.

1o. Attachons-nous fortement et tendrement à la chaire Métropolitaine ; et aimons, comme une bonne Mère, l'Eglise de Québec, qui a engendré à la vie hiérarchique celle de Montréal, ainsi que tant d'autres, qui brillent aujourd'hui de leur éclat, depuis l'Île de Terre-Neuve jusqu'à la grande Île de Vancouver, la Nouvelle Orléans, l'Orégon et le vaste territoire de la Baie d'Hudson ; et où l'on ne compte, à l'heure qu'il est, pas moins de six Provinces ecclésiastiques. C'est dire bien haut quelle a dû être la sollicitude de cette Mère commune, quand il lui fallait porter secours aux brebis du Seigneur, dispersées dans ces immenses pays.

2o. Admirons cette divine organisation de la Sainte Eglise, notre Mère, pour la conservation du dépôt sacré de la Foi et le bon gouvernement des âmes, pour qu'elles soient préservées des dangers sans nombre qu'elles ont à courir ici-bas. Car, les Curés surveillent leurs paroissiens ; les Evêques surveillent les Curés et autres prêtres ; les Archevêques surveillent les Evêques, le Pape surveille les Patriarches, Primats et Archevêques. Notre Seigneur prend sous sa spéciale protection le Pape, qu'il a établi son Vicaire sur la terre, afin qu'il conduise sûrement son Eglise à l'heureux port de l'éternité, sans qu'aucun naufrage soit à craindre. Voilà comme les brebis et les agneaux du Seigneur sont à l'abri de la fureur des loups, en se tenant dans le bercail.

3o. Témoignons notre respect, notre amour, notre re-